

PREMIERE PARTIE I : PROCEDURES DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Assemblée nationale

Référence de la DRP : F_AN_1.2



Avis n° : 0044-25/AN/PT/SGA/PRMP/A-PRMP/S-PRMP du 21/05/2025

Objet : Recrutement d'un prestataire de services pour l'édition de livres en hommages aux anciens présidents de l'Assemblée nationale, l'édition de la revue semestrielle en couleur, l'édition des journaux des débats parlementaires et des comptes rendus sommaires des séances plénières au profit de l'Administration parlementaire.

1. Cet Avis de Demande de Renseignements et de Prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de version n° 2 de l'Assemblée nationale publié sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 24 avril 2025.
 2. L'Assemblée nationale a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du Budget National, afin de financer son projet, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un prestataire de services pour l'édition de livres en hommages aux anciens présidents de l'Assemblée nationale, l'édition de la revue semestrielle en couleur, l'édition des journaux des débats parlementaires et des comptes rendus sommaires des séances plénières au profit de l'Administration parlementaire.
 3. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats répondant aux qualifications requises pour l'édition de livres en hommages aux anciens présidents de l'Assemblée nationale, l'édition de la revue semestrielle en couleur, l'édition des journaux des débats parlementaires et des comptes rendus sommaires des séances plénières au profit de l'Administration parlementaire.
- Le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix est constitué en deux (02) lots à savoir :

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- **Lot 1** : Recrutement d'un prestataire de services pour l'édition de livres en hommage aux anciens présidents de l'Assemblée nationale ;
- **Lot 2** : Recrutement d'un prestataire de services pour l'édition de la revue semestrielle en couleur, l'édition des journaux des débats parlementaires et des comptes rendus sommaires des séances plénières au profit de l'Administration parlementaire.

Chaque candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et peut en être attributaire s'il dispose des capacités financières et techniques conformément aux critères de qualification pour tous les deux lots.

Les variantes ne seront pas prises en compte.

Ces fournitures sont à livrer au Secrétariat Général de l'Assemblée nationale dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

Exigences techniques :



Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine d'imprimerie et justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- avoir exécuté, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, en tant que prestataire principal au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de vingt-huit millions cinquante mille (28 050 000) francs CFA pour chacun des marchés pour le lot 1 et de cinq millions deux cent quatre vingt sept mille trois cent soixante quatre (5 287 364) francs CFA pour le lot 2 et justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution appuyées de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception appuyés de la copie du (des) contrat(s) (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants(administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé montrant qu'il a exécuté lesdits marchés ;

NB : on entend par marché similaire pour chacun des lots les travaux d'imprimerie et de reprographie.

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- pour chacun des lots, le candidat doit disposer d'au moins un (01) ouvrier de niveau BAC spécialisé en tous travaux d'imprimerie et ayant au moins deux (02) années d'expériences dans le domaine et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins deux (02) marchés portant sur tous travaux d'imprimerie et de reprographie et appuyé des preuves (attestation ou un certificat de travail, diplôme, CV signé et copie de la carte d'identité nationale ou toutes autres pièces tenant lieu) ;
- pour chacun des lots, le candidat doit disposer du minimum de matériels et d'équipements suivants (copies légalisées des reçus d'achat ou preuve de location des différents matériels de travail dont dispose le candidat) : table de découpe grand format, plateau gonflant, cadre auto-tendeur sérigraphie, Massicot électrique, machine de sérigraphie universelle numérique, copieur/imprimante couleur etc....(joindre la preuve).

Exigences financières :

Le Candidat doit :



- fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédit à hauteur de :
 - ✚ seize millions huit cent trente mille (16 830 000) francs CFA pour le lot 1 ;
 - ✚ trois millions cent soixante douze mille quatre cent dix-huit (3 172 418) francs CFA pour le lot 2 ;
- fournir les états financiers des quinze (15) premières pages des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée.

NB : les exigences financières sont cumulatives.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Exigences techniques :

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences techniques ci-après :

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- Être une entreprise ou un groupement d'entreprises exerçant dans le domaine d'imprimerie et justifié par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- le candidat doit disposer d'une liste des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement composé d'au moins un responsable commercial et/ou financier de niveau BAC + 3 ans en gestion financière et ayant participé, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins deux (02) marchés similaires et d'une valeur minimale hors TVA de vingt-huit millions cinquante mille (28 050 000) francs CFA pour chacun des marchés pour le lot 1 et de cinq millions deux cent quatre vingt sept mille trois cent soixante quatre (5 287 364) francs CFA pour le lot 2 et appuyée des preuves (attestation ou un certificat de travail précisant les expériences du personnel, copie de la carte nationale d'identité, diplôme et curriculum vitae daté et signé par les intéressés ou toutes autres pièces tenant lieu) .

NB : on entend par marché similaire pour chacun des lots les travaux d'imprimerie et de reprographie.

- pour chacun des lots, le candidat doit disposer d'au moins un (01) ouvrier de niveau BAC spécialisé en tous travaux d'imprimerie et ayant au moins quatre (04) années d'expériences dans le domaine et avoir participé, au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) et de l'année en cours, à l'exécution d'au moins trois (03) marchés portant sur tous travaux d'imprimerie et de reprographie et appuyé des preuves (attestation ou un certificat de travail, diplôme, CV signé et copie de la carte d'identité nationale ou toutes autres pièces tenant lieu) ;
- pour chacun des lots, le candidat doit disposer du minimum de matériels et d'équipements suivants (copies légalisées des reçus d'achat ou preuve de location des différents matériels de travail dont dispose le candidat) : table de découpe grand format, plateau gonflant, cadre auto-tendeur sérigraphie, Massicot électrique, machine de sérigraphie universelle numérique, copieur/imprimante couleur etc....(joindre la preuve).

Exigences financières :



- Le candidat doit fournir le bilan d'ouverture et les états financiers des quinze (15) premières pages de leurs années d'existence, présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'ordre des Experts comptables et comptables agréés et portant la mention DGI ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée ;

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

- Le candidat doit fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin justifiant qu'il dispose d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de :
 - ✚ seize millions huit cent trente mille (16 830 000) francs CFA pour le lot 1 ;
 - ✚ trois millions cent soixante douze mille quatre cent dix-huit (3 172 418) francs CFA pour le lot 2 ;

NB :

- Les exigences financières sont cumulatives ;
- L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des références techniques (attestations de bonne fin d'exécution présentées et autres preuves) présentées par les candidats auprès des autorités contractantes bénéficiaires des prestations indiquées, de la garantie de soumission et de l'attestation de capacité financière auprès de l'institution financière habilitée ;
- la preuve d'immatriculation à la CNSS du personnel d'encadrement fera foi.



Voir le document de Demande de Renseignements et de Prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de réalisation de chacun des lots est de trente (30) jours calendaires à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage.
6. La participation à cette Demande de Renseignements et de Prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de Renseignements et de Prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale, Monsieur DEDEWANOU Fagnon Damien, email : fagnondedewanou@gmail.com* et prendre connaissance des documents de la Demande de Renseignements et de Prix au Secrétariat permanent des marchés publics : *secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite,*

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30 mn et de 14 h à 17h 30 mn, heure locale (GMT+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de Demande Renseignements et de Prix à compter du Mercredi 21 Mai 2025. Le dossier de Demande de Renseignements et de Prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF en fichier unique sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h à 12 h 30min et de 14 h à 17 h 30min, heure locale (GMT+1)*. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par **courrier express recommandé**. **Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation**. Ce avis de Demande de Renseignements et de prix peut être téléchargé sur le site web www.assembléenationale.bj ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.



9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB accessible sous le format PDF en fichier unique accessible le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1er étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le Mercredi 04/ Juin/2025 à 10 heures 00 mn, heure locale (GMT+1)*. Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de**

Section I : Règlement particulier de la Demande de renseignements et de prix

dépouillement de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale, dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, *vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, quartier Houédakomey* le.....04 juin.....2025 à...10..heures.30...mn heure locale (GMT+1).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- * **Cinq cent soixante-et-un mille (561 000) francs CFA pour le lot 1 ;**
- * **Cent cinq mille sept cent quarante sept (105 747) francs CFA pour le lot 2.**

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Porto-Novo, le.....21/05/2025



La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale,



Damien Fagnon **DEDEWANOU**